

## Bilan de la saison des Ports



Comme depuis de nombreux étés, les ports et mouillages de la commune réunissent plusieurs activités très saisonnières, avec une fréquentation très forte : la plaisance, le tourisme, les fêtes...

Sur l'Aven, le port de Rosbras, la zone de mouillage de Goulet Riec et celle de Coat Melen représentent environ 300 mouillages, offrant ainsi une offre de service cohérente avec les lieux et les objectifs de préservation du milieu marin local. La fréquentation de ces différents mouillages est importante de mai à septembre et les cales de mouillages très fréquentées chaque week end à partir du



vendredi (départ vers les Glénan, petite pêche, etc...).

Pour conserver une bonne qualité du service, la commune a réalisé des travaux sur l'ensemble des lignes de mouillage de Goulet Riec et sur la ligne 5 du Port de Rosbras, pour un coût global d'environ 50 000 euros.



La traditionnelle fête de la mer s'est déroulée fin juillet. Les nombreux plaisanciers bénévoles présents ce jour ont proposé des balades gratuites sur l'Aven au nombreux public.

Du côté du Bélon, la commune a engagé des discussions avec la commune voisine de Moëlan sur Mer pour organiser la dissolution du Syndicat Intercommunal du Port du Bélon. Cette démarche en cours est menée pour avoir une gestion du port de Bélon similaire à celle de Rosbras. Cela contribuera sans nul doute à une plus grande lisibilité et homogénéité de gestion pour nos habitants, nos usagers et nos élus. Cette année encore, l'Agence Régionale de Santé, qui juge la qualité des eaux de baignade de la rivière du Bélon sur la base de prélèvements réguliers, a indiqué une bonne qualité des eaux.

## L'image du mois//

### Centre d'incendie et de secours (CIS) du pays de l'aven



En présence des maires des trois communes partenaires, du Département Finistère et du Sdis 29, la pose de la première pierre de la future caserne a eu lieu le 22 octobre dernier.

Ce bâtiment situé à l'entrée de Pont Aven, côté Riec sur Bélon, pourra accueillir les sapeurs-pompiers, professionnels et bénévoles, dans

des locaux modernes et fonctionnels. Sa construction est permise par les financements des communes de Riec sur Bélon, de Pont Aven et de Nevez, des communautés d'agglomération de Quimperlé et de Concarneau, du SDIS 29 et du Département.



## RIEC-SUR-BÉLON

### [au sommaire]

- info municipale • p2
- Brèves • p2
- zoom : Ça s'est passé en novembre à la Mem • p3
- agenda & état civil • p4

### [votre mairie]

4, rue François Cadoret  
29340 Riec-sur-Bélon  
tél. 02 98 06 91 04  
fax 02 98 06 50 40  
accueil@riecsurbelon.fr

#### Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi  
8h30 - 12h et 14h - 17h  
sauf le jeudi 8h30 - 12h et 15h30 - 17h  
et le samedi 10h - 11h30

#### Permanences des élus

- Sébastien Miossec, Maire, mercredi, 14-17h, sur rendez-vous
- Annie Formosa, affaires scolaires, jeunesse, jeudi, 10-12h
- Claude Jaffré, économie et affaires sportives, sur rendez-vous
- Liliane Massé, affaires maritimes et assainissement, mardi, 14-16h
- Josick Talgorn, bâtiments et travaux routiers, samedi, 10-11h30
- Jocelyne Guetté, action sociale et petite enfance, mardi, 10-12h
- Edith Jean, culture et habitat, sur rendez-vous
- Vincent Pruvost, environnement et patrimoine, sur rendez-vous.

#### Riec infos :

Directeur de publication : Sébastien Miossec  
Comité de rédaction : Virginie Penglaou, Edith Jean, Claude Jaffré, Adeline Le Maout, Olivier Barbedette  
Réalisation/mise en page : Service communication  
Crédits photo : Mairie  
Impression : Imprim'Graphik  
Tirage : 1200 exemplaires



## Départ en retraite de Jean-Luc Pelleter :



Entré au service de la mairie en novembre 1981, Jean-Luc Pelleter a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2019.

Comme il est de tradition, un pot de départ a été organisé en son honneur le 11 octobre dernier. Entouré de sa famille et de quelques amis, des agents municipaux et des élus, Jean-Luc a vu être retracées 38 années d'une carrière bien remplie au service des Riécois et des Riécoises.

## Accueil des nouveaux arrivants :

Comme chaque année l'équipe municipale avait lancé une invitation aux nouveaux arrivants pour leur présenter la commune, les services municipaux à la population, l'organisation du tissu associatif.

Le samedi 19 octobre, une trentaine de personnes a répondu à cette invitation et est venue dans la salle des mariages de la commune pour découvrir la commune et partager un moment de convivialité avec les différents élus présents pour l'occasion.

## Installation du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Élus lors d'un scrutin organisé dans les écoles le 11 octobre, les 21 nouveaux représentants des enfants ont été réunis le 5 novembre pour la séance d'installation de ce 3ème CME.

Lors d'un tour de table, les nouveaux élus ont recensés les projets qu'ils aimeraient bien réaliser ou initier sous cette

mandature. Ensuite, deux commissions ont été constituées pour que le travail de réflexion et d'élaboration des projets puisse s'opérer. Une Commission pour la mise en place des projets d'animations qui jaillissent déjà nombreux lors du tour de table et une Commission Aménagement qui sera le lieu de la conception de projets à l'instar de celui de la structure de jeux pour enfants au Bois de Pins, fruit du travail des deux précédents CME.



## Repas des retrouvailles :

Repas de qualité et convivialité, cette année encore le repas des retrouvailles, organisé par le CCAS, a permis de proposer un moment d'échange agréable et festif à la centaine de personnes âgées présentes à la salle polyvalente le 20 octobre.

Les personnes de plus de 80 ans n'ayant pu se rendre au repas, et s'étant inscrites en mairie avant le 31 octobre, se verront remettre un colis de Noël.



## Concours photo à la MEM :

A l'occasion de l'exposition du photographe Patrick Samson à la médiathèque municipale pendant la période estivale, la municipalité de Riec-Sur-Bélon a organisé un concours photo intitulé "Ouvrons l'Oeil Entre Aven et Bélon", pour permettre à tous,

enfants ou adultes, de donner sa vision de la commune.

De nombreuses propositions nous sont parvenues et, le 3 septembre, sous la présidence de l'Adjointe à la Culture, un jury, accompagné de Patrick Samson, a sélectionné 13 clichés représentant une grande diversité de regards et d'approches esthétiques.

Les lauréats ont été reçus en mairie le 12 novembre dernier pour une présentation des photos sélectionnées qui sont à découvrir sur le site internet de la commune [www.riecsurbelon.fr](http://www.riecsurbelon.fr).



Photo jury BODINEAU Gwennais

## Aéroports de Paris - Vers un référendum ?

A l'initiative de 248 parlementaires, une procédure est en cours pour obtenir l'organisation d'un référendum d'initiative partagée sur l'opportunité de privatiser ou non l'entreprise Aéroports de Paris. C'est la première fois qu'une telle démarche, véritable nouveauté en matière d'expression citoyenne démocratique, est mise en oeuvre.

Pour que ce référendum puisse avoir lieu, il est indispensable que plus de quatre millions de français apportent leur soutien à cette demande (sans se prononcer à ce stade sur le fond de la question) avant le 12 mars 2020.

Deux possibilités existent : soit remplir le formulaire officiel disponible notamment en mairie, soit faire la démarche directement sur Internet : [www.referendum.gouv.fr](http://www.referendum.gouv.fr).

## Brèves

### Déclaration des ruches :

Si vous possédez un rucher, avec même une seule ruche, vous êtes invité à le déclarer chaque année en précisant notamment le nombre de ruches et leurs emplacements. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre pour la campagne 2019. Déclaration en ligne via le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



### Demande de subvention 2020 :

Avis aux responsables des associations Riécoises : le dossier de demande de subvention 2020 est d'ores-et-déjà disponible. Vous pouvez le télécharger directement sur le site internet de la commune : [www.riecsurbelon.fr](http://www.riecsurbelon.fr) ou en le sollicitant auprès de l'accueil de la Mairie :

02 98 06 91 04.  
accueil@riecsurbelon.fr



# Ça s'est passé en novembre à la Mem

## Reportage sonore à la Mem



Dans le cadre de Reportages (un événement du réseau des médiathèques matilin) 11 résidents de l'EPHAD de Pont-Aven sont venus à la médiathèque pour visiter l'exposition « Voyage aux îles de la Désolation » et discuter autour des héros de la Bande dessinée (Astérix, Bécassine, Les Pieds Nickelés....)

Eric Thomas, musicien et créateur sonore, était présent pour enregistrer les discussions et les échanges entre les résidents, les animateurs de l'EPHAD : Gilles, Corinne et les médiathécaires.

La restitution des prises de sons effectuées dans les médiathèques de Quimperlé Communauté aura lieu le mardi 10 décembre à 20h à L'Ellipse de Moëlan-sur-Mer.

## Les bébés lecteurs découvrent la lecture



### à la Mem

Moment d'échange et de partage avec les tous petits lors de la séance des « Bébés lecteurs ». Avec des petites histoires et chansonnettes, Christine animatrice jeunesse à la médiathèque, propose, chaque mois, un moment de découverte avec les moins de 4 ans.



**Expo Lego en décembre et janvier**  
En décembre et janvier la médiathèque met à l'honneur l'univers Lego à travers une exposition photo, la présentation de différents modèles et des ateliers de construction.

Le service jeunesse organise également à la médiathèque en décembre des ateliers de fabrication d'une table Lego.

Sur inscription

Renseignements : service jeunesse  
02 98 06 90 84

Du 3 déc. 2019 au 10 janv. 2020

## Élections municipales 2020 : faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, il s'agit du 7 février 2020.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Depuis le 1er janvier 2018, Quimperlé Communauté est devenue maître d'ouvrage de la procédure d'élaboration des documents d'urbanisme. L'objectif est double : élaborer ensemble, communes et communauté, le plan local d'urbanisme, et travailler dans le même temps à une vision globale du territoire.

Cela vous concerne parce que le PLUi devra répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de Quimperlé Communauté :

- Habitat : Proposer des logements abordables prenant en compte les usages et les modes d'habitation.
- Économie : Permettre le confortement et le développement de notre économie dans toute sa diversité.
- Mobilité : Favoriser une articulation plus efficace entre urbanisme et déplacements.
- Environnement : Préserver et valoriser l'économie agricole, les paysages et les milieux naturels.
- Transition énergétique et lutte contre le changement climatique : maîtriser la consommation énergétique et promouvoir la production d'énergies renouvelables.
- Tourisme : Encourager le développement et la structuration d'une offre touristique.

Après de nombreuses réunions de travail, le projet de PLUi va désormais pouvoir être soumis au vote du Conseil communautaire puis des conseils municipaux des 16 communes. Ensuite, le PLUi sera proposé à la consultation des personnes publiques associées (État, Chambres Consulaires, Département...) au 1er semestre 2020.

S'en suivra une enquête publique au second semestre. Cette procédure légale a pour objet d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Enfin, l'approbation définitive interviendra en Conseil Communautaire de Quimperlé Communauté.



**Pourrai-je construire demain ?**

## Vie associative

**Du 4 décembre 2019 au 10 janvier 2020**  
**Exposition Lego**  
 Entrée gratuite

**Vendredi 6 décembre - 17h**  
**Rendez-vous Grainothèque**  
 Entrée gratuite

**Mercredi 11 décembre 2019 - 10h**  
**Bébés lecteurs**  
 Dès 4 ans, sur inscription

**Samedi 7 décembre 2019 - 16h à 22h**  
**Cinéma - "Les Jours Heureux"**  
 Film de Gilles Perret - 2013  
 Amicale Laïque  
 Salle Aven

**Mercredi 11 décembre 2019 - 16h à 18h**  
**Défilé aux lampions**  
 APE des écoles publiques  
 Stands de restaurations  
 Bourg de Riec-Sur-Bélon

**21 et 22 décembre 2019 - 9h à 18h**  
**Concours de tir à l'arc**  
 Archers des Avens  
 Salle polyvalente et salle Aven  
 Entrée gratuite

**Samedi 21 décembre - 17h**  
**Veillée de Noël**  
 Chorale des Deux Rivières  
 Salle Ty Forn  
 Entrée gratuite

**Dimanche 22 décembre**  
**Spectacle de Noël du CAR**  
 Salle polyvalente

**Samedi 28 décembre - 14h à 22h**  
**Tournoi de foot en salle vétérans**  
 Vétérans FC Aven Belon  
 Salle polyvalente, salle Aven, salle Dourdu, Vestiaires du dojo  
 Entrée libre

## [état civil]

### Bienvenue à :

**Septembre 2019**  
 Camille LE MOING  
 Penvern  
 Salomé POULHALEC  
 Kermaout Land

**Octobre 2019**  
 Yovann CARNOT  
 Kerantec

### Message de sympathie aux familles de :

**Octobre 2019**  
 Blaisine NOBLET, 99 ans,  
 Coat-Lescoat  
 Pierre LE GRAND, 89 ans,  
 35 Rue de Lande Julien  
 Eliane CHAPALAIN, 89 ans,  
 3 Rue de Bannalec

**Novembre 2019**  
 Clémentine LE GOC, 79 ans,  
 13 Rue des Piverts  
 Jim ORTICA, 44 ans,  
 8 Rue du Bélon

## [numéros utiles]

### Urgences :

Samu - 15  
 Police secours - 17  
 Pompiers - 18  
 Allo enfance maltraitée - 119  
 Secours aux sans abris - 115  
 Violence conjugale - 3919  
 Centre anti-poison - 02 99 59 22 22

### Gendarmerie :

Pont-Aven / tél. 02 98 06 07 28  
 Moëlan/Mer / tél. 02 98 39 71 07

### Centre hospitalier :

tél. 02 98 96 60 00

